

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 12 (1904)

Heft: 2

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tiques, qu'il y a lieu de préciser et de populariser.

(A suivre)

D^r A. PUGNAT.

Nouvelles

Le service sanitaire dans l'armée Japonaise

Au moment où la guerre est déclarée entre le Japon et la Russie, nous pensons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de connaître dans ses grandes lignes l'organisation du service sanitaire du Japon qui est considéré comme un des plus parfaits. En outre des hôpitaux de réserve, de campagne, des postes de secours de trois types différents, de compagnies de brancardiers et de vaisseaux-hôpitaux, chaque division d'armée possède une réserve sanitaire. Celle-ci est mobilisée en même temps que la division à laquelle elle est attachée, et sert dans les hôpitaux de réserve. Le service sanitaire est complètement indépendant pour ses moyens de transport. A chaque régiment (infanterie, génie, etc.) est attaché un état-major sanitaire. Voyons par exemple celui d'un régiment d'infanterie ; il comprend :

2 capitaines	) Médecins
4 lieutenants	
3 infirmiers-chefs	
12 infirmiers	
48 brancardiers	

Tout en outre est prévu pour faciliter la coopération de la Croix-Rouge, dont le revenu annuel est dit-on de 200,000 livres sterling.

La Société militaire sanitaire suisse a tenu une séance à Genève le 23 Janvier, afin de procéder à la création d'une section genevoise. L'assemblée, présidée par M. Pouly, président central, assisté de M. Delacrausaz a élu un comité provisoire composé de MM. D^r Lardy, président ; Billaud, vice-prési-

dent ; Gonvert, secrétaire et Croptier, trésorier. Ce comité est chargé de faire appel à tous les sous-officiers et soldats sanitaires résidant à Genève, afin de former une section nombreuse et active.

A Sassari, le professeur Vincenzi a constaté dans l'eau d'un bénitier le bacille de la diphtérie, le bactérium coli et un streptocoque.

Fait intéressant à noter : au moment où cette analyse bactériologique était faite, quatre cas de diphtérie étaient signalés à Sassari.

Il y a là, comme on voit, une source de contagion peu connue, et cependant de quelque importance dans les pays catholiques.

(Schweiz. Monatss. f. Mediz., N° 4, 1903.)

Recettes et procédés utiles

Pommade contre les crevasses des mains.

Menthol	0 gr. 75 centigr.
Salol	) à 4 gr. 50 centigr.
Huile d'olive ...	
Lanoline.....	45 grammes.

Mélez. Usage externe.

Cette pommade doit être appliquée deux fois par jour.

H. STEFFEN.

L'Administration de *La Croix-Rouge Suisse* a l'honneur de prévenir ses lecteurs que ceux d'entre eux qui ne refuseraient pas ce présent Numéro seront considérés comme abonnés pour l'année 1904.

Les abonnements seront reçus tous les jours de 11 heures à midi et de 1 à 3 heures à l'Administration du Journal, Corratierie, 8, jusqu'au 29 courant ; passé cette date, les abonnements seront pris par remboursement postal.